VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 21 AOUT,

Cottage Double, Nouvellement Bâti,

Nos 823 et 825 rue Mazant.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune le MARDI, 21 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 juillet 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Mme Barbara Knight, No 62,642 du dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mazant, Dauphine, Bourgogne et France, désigné par le No 5 et lettre E d'après un croquis annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, en date du 16 novembre 1890 et ledit lot mesurant trente-un pieds [31] de face à la rue Mazant sur cent vingt pieds [120] de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une jolie maison double en bois couverte en ardoises ayant environ quatre chambres de chaque côté de la maison, citerne, hangars dans la cour, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus en tout comptant, la balance s'il y en a en un an par billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et lien de vendeur et toutes autres clauses de sécurités usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur des Etats-Unis. Dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. ed Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat.

21 juil—21 22 29—août 5 12 19 20 21

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'AVANTAGEUSE

Résidence double à deux étages,

No 2053 et 2055 RUE CLIO,

Encoignure de l'avenue Franklin.

SUCCESSION D'ELLEN FARRELLY.

No 61,442—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Cie—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 21 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1900 et signé le 26 juin 1900 par l'Hon G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessous décrite à savoir—

La désirable et bien située résidence double en bois à deux étages, couverte en ardoises, Nos 2053 et 2055 rue Clio, encoignure de l'avenue Franklin, contenant de chaque côté 4 chambres, vestibule et cuisine, galerie sur la façade et sur le côté au premier, citerne dans la cour, etc. Le lot est décrit comme suit : Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances là dessus, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 9 dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Benton maintenant Franklin, Clio Calliope et White ; le dit morceau ou portion de terre mesurant environ 49 pieds et 8 lignes de face à la rue Clio sur 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Benton, maintenant rue Franklin. Dans un voisinage bien amélioré et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur : la balance à un an de crédit pour un billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Eusèbe Roner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juillet—21 22 29—août 5 12 19 à date.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de Meubles de Maison et Ornements

Le tout d'après l'inventaire.

Dans l'affaire de la succession de Mme Harriet L. Watt

No 62,058—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E

A 11 heures A. M., le MERCREDI 1er août 1900, sur les lieux, No 1231 rue St André encoignure de la rue Colisée en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, au lieu et à la requête ci-dessus mentionnés je procéderai à vendre les effets mobiliers dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sans réserve.

FITZPATRICK, SMITH et ROSENBERG, Encanteurs—Bureau Nos 334 rue Carondelet et 409 rue Baronne.

C. N. Roberts avocat.

21 juil—21 22 29—août 1

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C No 62,673—

Dans l'affaire d'Elizabeth Kiefgen, administratrice, vs Joseph Madenbach.

LE CONTENU

Du Magasin de Quincaillerie,

No 3125 RUE MAGASINS.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau Nos 225-229 rue Beroune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St. Paul, juge, daté et signé le 19 juillet 1900 et à moi adressé, je procéderai à vendre

Mercredi, le 25 juillet,

à 11 heures A M.

Sur lieux ci-dessus mentionnés.

Un Lot de Peintures, Quincaillerie, Fourneaux, etc.

D'après l'inventaire enregistré.

CONDITIONS - COMPTANT, AVANT LIVRAISON.

B. McCloskey, Percy S Benédict avocats pour le défendeur.

Robert J. Mahney avocat du plaignant.

20 juil—20 21 22 23 24 25

Succession de J. A. T. Wadsworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d Orléans - No 48,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Ermide Wadsworth exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL Greffier

juil—15 19 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Harriet L. Watt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,058—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Harriet E. Lewis, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

21 juil—21 26 30

Succession de Vincent Gutierrez

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 62 756—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vincent Gutierrez décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

21 juil—21 25 30

Succession de John Hoffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62 728—Division D—Attendu que Mme Veuve Josephine Hoffmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Hoffmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Hubert M. Ansley, avocat.

20 juil.et—20 24 29

Succession de Veuve D. Dureau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 62,726—Division A—Attendu que Thomas Doyle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Eugénie Henaux, veuve de Dieudonné Dureau décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

19 juil—19 23 28

Succession de Frances Douglas et son époux, Wm P. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 711—Division E—Attendu que Helena Robinson, veuve de Denis Gibson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frances Douglas et son époux Wm P. Robidson, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

18juil—18 22 27

Succession de Mme Sarah Ann Withers, femme de Joseph M. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 722—Division A—Attendu que Mary Alice Kennedy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sarah Ann Withers, femme de Joseph M. Kennedy décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

17 juil—17 21 26

Succession de Louis Liebert

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,698—Division B—Attendu que Mme Caroline B. Warner, veuve de Louis Liebert, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Liebert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. R. Nonhaeser avocat.

12 juil—12 16 21

Succession de Mme Bridget Manning

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,606—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Burke, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

Richard B. Otero, Edgar M Cahn, avocats.

14 juin—14 19 23

Succession de Dennis Ahern

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 43,616—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

12juil—12 16 21

Succession d'Ursule Fiorane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,433—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michel P. Fiorane et Joséphine Fiorane, femme de Thomas Robichon, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,

15 juil—15 19 24 Greffier.

Succession de Mme Mary Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,825 -Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme R. H. Bridges, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL,

14 juil—14 19 23 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

Etat de la Louisiane versus German American Debenture Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,643—Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles R. Kennedy, receveur de la German American Debenture Company, Limited, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNEL, Greffier.

13 juil—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Mme Elizabeth Feldmann vs Charles Kummel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,648—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans et connu par le numéro municipal 48, vieux numéro, rue Gasquet, maintenant numéro 1504, nouveau numéro, dans l'Ilet No 268 borné par les rues Gasquet, Marais, Commune et Villeré, ledit lot est désigné par le No Deux et mesurant dix neuf pieds de rue sur quatre vingt-dix pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan fait par C. A. Heden voyer, daté 11 juin 1850, déposé comme plan No 85 dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

W. R. M. Whitney, avocat pour le plaignant.

20 juil—20 27—août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Connue comme le nouveau No 1504 rue Gasquet, entre les rues Marais et Villeré.

Frank Duration vs Mme Helena Raab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62 657—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Perdido et Poydras, désigné comme lot No 13 et mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes, d'après un plan déposé dans le bureau de A. J. Villeré, notaire, comme plan No 1, un croquis duquel est annexé à un acte passé pardevant O. Morel, anciennement notaire, sous date du 1er mai 1878.

2e Un certain lot de terre situé dans le même district et Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 12 et mesurant vingt-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente-deux pieds trois pouces et quatre lignes, d'après ledit plan déposé dans le bureau de A. J Villeré, notaire.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur lesdites propriétés ci-dessus décrites et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, jr. avocat du plaignant

20 juil—20 21 24 28—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée et de valeur dans le Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Colisée, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Eleanor et Chestnut.

John E. Breaux vs. John H. Campman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 62,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 août, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon appartenant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 37 de Nouvelle Nashville autrefois, et l'Ilet No — borné par l'avenue Nashville et les rues Colisée, Eleanor et Chestnut. Les dits lots de terre formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Colisée et mesurant soixante (60) pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur et face à la rue Colisée de cent vingt (120) pieds et même profondeur sur la ligne de l'autre côté et même largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 juil—20 27—août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Premier District,

Connue comme Nos 616, 618 et 622 rue Galvez, entre Perdido et Poydras.

L. W. Kurtan vs James Gillan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 62,497—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 2 août 1900 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de Charles G. Ketchens, le susdit défendeur et au jugement en faveur du défendeur Charles G. Ketchens et contre Mary Lange, pour mille dollars dans le procès No 55 648 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans intitulé Chas G. Ketchens vs Mary Lange.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James B. Rosser jr, avocat du plaignant

20 juil—20 21 24 28—août 2

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Etant deux cottages doubles, connus comme les Nos 4920 et 4922 et 4926 4920 rue Perrier, entre les rues Robert et Upperline.

H. H. Converse vs Ferdinand Heusch, Jr

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 679—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à avoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet connu comme No 313, borné par les rues Colisée, Perrier, Robert et Upperline, lesdits lots étant numérotés 16 et 18 sur un plan fait par Sidney G. de Lisle, voyer, annexé à un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire le 25 de juin 1891, lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Perrier par cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. E. Rainold, avocat pour le plaignant.

21 juillet—21 27—août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Connue comme le No 2311 rue Onzaga entre les rues Miro et Tonti.

Robert A. Morano vs Mme Veuve William Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,678—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Onzaga, Miro, Tonti et D'Abadie croquis désigné par le No cinq sur un plan fait par Henry A. Bondusquié, le 4me jour d'avril 1874, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Onzaga sur cent vingt sept pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank D. Chrétien avocat pour le plaignant.

21 juil—21 27—août 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION RARE ET SPLENDIDE

— Pour un —

Placement sûr et rémunératif,

— EN —

Propriété commerciale extensive, de valeur et centralement située,

Occupée depuis des années par la maison de commerce

RICE, BORN & CO.

Comme magasin de quincaillerie située au Nos 417, 419 et 421 rue du Camp,

Entre la rue Poydras et le passage Commercial.

Les terrains mesurent 64 5" et 4" sur 170 6" et 2

— Dans l'affaire de —

ALEXANDER C. HUTCHINSON vs HENRY RICE ET AL.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,563—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilège, dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par, ou compris dans les rues Camp, St Charles, Poydras et Palmyra Commerciale, désigné par la lettre "A" sur un plan ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, député voyer de ville sous date du 15 septembre A. D. 1880, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, le 30 septembre 1880, laquelle dite portion de terre mesure, en mesure américaine soixante-quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de face à ladite rue du Camp, sur cent-soixante dix pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est situé à une distance de quatre pieds huit pouces de la ligne de l'intersection de ladite rue Camp et l'allée Commerciale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair et Denegre et A. Hero, Jr. avocats pour le plaignant.

6 juil—6 7 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Premier District.

Connues comme les Nos 1227, 1229 et 1231 rue Caroude et entre les rues Clio et Erato.

Horace Brownell vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,271—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 239, qui est borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, désignés comme lots Nos 2 et 3, sur un plan fait par D M Brosnan, député voyer de ville, le 19 mars 1892, annexé pour référence à un acte de vente par la succession de F. Pena à Mlle M. Lynch, passé pardevant Octave Morel, anciennement notaire, le 23 mai 1892, lesquels dits lots mesurent chacun trente et un pieds un pouce de face à la rue Carondelet sur une profondeur de quatre vingt onze pieds entre lignes parallèles, lesdits lots ayant l'usage d'une allée en arrière de neuf pieds de largeur ouvrant sur la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gus Leumis avocat pour le plaignant.

6juil—6 13 20 27—août 3 9

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une grande propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure sud-est des rues Chartres et St-Ferdinand

George Liedelich vs la succession H. Zuberbier et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 42 437.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse, Mme Margaret Homan, veuve de Hermann Zuberbier Sr.

Et de la défenderesse Mme Marie Zuberbier, veuve de P. R. Angelovich et du défendeur Herman Zuberbier Jr, en et à la propriété ci-après décrite :

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres (anciennement Moreau), St. Ferdinand, Peters (anciennement Levée) et Press, formant l'encoignure sud est des rues Chartres et St. Ferdinand et mesurant par arpentage actuel et présente possession cent cinquante six pieds deux et sept-huitièmes de pouces de face sur la rue de Chartres cent cinquante trois pieds un et six huitièmes de pouce de face à la rue St Ferdinand par la profondeur ci-après à savoir : cent soixante pieds huit et six huitièmes de pouces sur une ligne commençant à la rue Chartres et parallèles à la rue St. Ferdinand, à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press, lesquels sept pouces font partie de la réserve de deux pieds fait par la Presse à coton, cent pieds de profondeur sur une ligne commençant de la rue St. Ferdinand et parallèle à la rue Chartres et de là au angle droit s'étendant sept pieds sept pouces du côté de la rue Peters sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand, et puis cinquante-six pieds, deux et quatre huitièmes de pouces sur une ligne parallèle à la rue Chartres, s'étendant à la propriété du Levee Cotton Press jusqu'au bout de la première profondeur ci dessus mentionnée. Le tout est en accord d'un plan d'arpentage et mesurements fait par Paul A. D'Hémécourt, le 1er jour d'avril 1881 et annexé à un acte de vente de ladite propriété au Crescent Jute Manufacturing Co. sous pardevant G. Lo Gardeur, Jr., notaire en cette ville, le 28me jour de mai 1881 et par lequel dit acte le Crescent Jute Manufacturing Co. sont devenus propriétaires divers des aliénations No 115, folio 435). Et vendu par le Shérif Civil, le 18 juillet 1883 au nom du Crescent Jute Manufacturing Co. et M. Wm J Behan, administrateur de Zuberbier et Behan, en liquidation divres des aliénations No 149, folio 839.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

pour le plaignant.

E. McCluskey & Perry S. Benedict, avocats

13 juil—13 20 21 27—août 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur

Formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Douane.

Dans l'Ilet borné par lesdites rues et les rues Rendon et Canal.

John M. Kelly vs William Heavy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 370—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Deuxième District, étant lots Nos Un et deux, dans l'Ilet No 452, borné par l'avenue Hagan, les rues Douane, Rendon et Canal. Lesdits lots formant ensemble l'encoignure de la rue Douane et l'avenue Hagan et mesurent soixante-dix pieds de face à l'avenue Hagan sur cent douze pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la rue Douane et sur la ligne de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denégre, Blair et Denégre, avocats pour le plaignant.

7 juil—7 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Connue comme l'ancien No 703 et nouveau No 828 rue Royale, entre les rues Dauphine et Ste-Anne.

Léon Joubert vs succession et héritiers de Mme A. B. C Lacoste.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62 507—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 47, borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et Ste-Anne, désigné par la lettre A sur un plan fait par E. Pilié, architecte, le 17 février 1890, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville, le 21 février 1890 et mesurant d'après ledit plan en mesure américaine, dix-neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Royale sur quatre-vingt-seize pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec privilège de passage d'une allée de trois pieds deux pouces de largeur et trente neuf pieds de longueur. Ladite allée appartient à et fait partie du lot B sur ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J Villeré, avocat pour le plaignant.

30juin—30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Lowerline et Burthe dans l'Ilet borné par lesdites rues et les rues Deuxième et Clinton.

Firemen's Building Association vs Mme Margaret Hartman, née Haberman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 2 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc. qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Burthe Lowerline et Clinton, désignée par le No 24 A maintenant l'Ilet 100, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lowerline et Burthe et mesurant, en M. A., quatre-vingt onze pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline sur une profondeur et façade sur la rue Burthe de cent dix-huit pieds dix pouces, et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent trente-deux pieds quatre pouces sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-dix pieds quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

29juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Theo. Cotonio vs Joseph Stagno et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47 641—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Saveria Vitrano, maintenant veuve de Joseph Stagno à moi adressé par l'Honor